

Karl Peters, Prince De Bismarck et L'*ostafrika*.
Anthropologie D'une « Fantasque » Aventure de la Colonisation Allemande en Afrique
(1880-1936)

Daha Chérif BA*

Zanzibar fut à la fois le centre géographique, le centre historique et le centre de l'Islam de l'Afrique orientale dont les territoires ont été divisés, sur les cartes tracées par les Européens depuis 1885, soit en vastes hinterland basés sur les côtes d'Afrique, soit en relais insulaires éparpillés dans l'océan indien occidental. C'est cette partie de l'Afrique orientale, centrée autour de l'océan indien, du Golf d'Aden et de la mer rouge, - toutes voies de navigation incontournables pour les transactions commerciales européennes - qui a tant attiré et attisé les appétits des puissances européennes et de certaines individualités aux caractères moraux et physiques qui sembleraient sortir de l'ordinaire. Karl Peters est de cette classe d'explorateurs, fondateurs de sociétés coloniales et d'espaces sur le continent africain à exploiter pour le bénéfice des Métropoles. Sa trajectoire individuelle en informe beaucoup sur les différentes postures adoptées par les autorités impériales face au phénomène de la colonisation, face aux complexités des relations internationales, désormais dictées par les clauses du fameux Acte de Berlin de 1884. Dans notre contribution, nous nous attachons à déclinier le portrait moral de Karl Peters par rapport à sa détermination à implanter « l'empire allemand en Afrique orientale » avec ou sans le soutien du prince de Bismarck. Ce faisant, nous présentons une des véritables facettes d'une colonisation allemande en Afrique orientale, basée sur des compagnies qui pressurèrent les populations locales, sur fond de concurrence et de rivalités âpres qui opposèrent les puissances européennes dans l'ouverture de nouveaux espaces, autant de débouchés maritimes, économiques, spatiaux à contrôler et à exploiter. Dans ce sens, moult traités ont été conclus entre elles et les chefs africains, et le pragmatisme de l'Angleterre a fini de dissuader l'Allemagne à renoncer à l'ouvrage péniblement construit par le technicien de la colonisation, Karl Peters.

1. KARL PETERS, FILS DE SON TEMPS ET DE SON SIÈCLE

Le nom de l'Afrique-Orientale allemande est lié au nom de Karl Peters ; la crânerie de cet homme a fait, seule, de ces amples territoires une colonie germanique. Si dans les autres possessions allemandes d'outre-mer la colonisation avait été préparée par l'activité de négociants, et le pavillon avait suivi le commerce, en Afrique orientale, au contraire, l'effort colonial n'est pas parti des quelques firmes hanséatiques qui, de Zanzibar, y avaient pris pied. L'*Ostafrika* est, quant à elle, une création de l'initiative individuelle¹. Très jeune, Karl fut très affecté par la mort tragique d'un ami de son père, le baron von der Decken, explorateur qui

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

¹ Une étude intéressante est faite sur l'œuvre coloniale de Karl Peters en Afrique par Maurice BAUMONT dans l'ouvrage collectif *Les techniciens de la colonisation (XIX-XXe siècles)*, p. 17-34.

avait quitté l'armée hanovrienne en 1860 pour parcourir l'est de l'Afrique, qui périt poignardé à Bardera, en 1863, à l'âge de 32 ans, par des Somalis ainsi que trois autres Blancs. Son imagination enfantine a été frappée par ce drame ; sur la carte où il aime à se plonger, ce sont les taches « blanches » de l'Afrique orientale qui le fascinent. Son séjour à Londres lui a permis de comprendre, en 1881-1882, la politique coloniale des Anglais, secret de la puissance de l'Empire britannique².

En ce temps, le colonialisme commençait à être à la mode et à l'honneur. D'ailleurs, c'est dans le prolongement de cette ambiance que, sous l'instigation du prince Hermann zu Hohenlohe-Langenburg, en 1882, que la Ligue coloniale allemande *Deutscher Kolonialverein* a été fondée en Allemagne pour « frayer une solution pratique à la question coloniale »³. Karl Peters ne manqua pas de reconnaître les services rendus par cette ligue « verbeuse », en stimulant la propagande, mais elle n'entendait pas substituer elle-même aux délibérations méditatives les responsabilités d'une politique ; Peters, plus ambitieux, est déterminé à fonder une colonie, au Zambèze. Ce projet suscita très vite l'hostilité des gens de gauche, des libéraux surtout, et Peters se plaindra de la « haine fanatique » dont les sociaux-démocrates l'ont poursuivi. Devant un auditoire médusé, presque incrédule, le 28 mars 1884, Karl Peters expose « l'importance politique, économique et nationale de la colonisation d'outre-mer pour l'empire allemand », réclame une « énergique colonisation », de caractère pratique, et souligne avec force la nécessité d'agir au plus vite au risque de voir « le flot de notre émigration continuer de gagner des races étrangères, et les meilleurs territoires extra-européens continuer d'être occupés par des étrangers ». À la fondation de cette société qui prit le titre de Société pour la colonisation allemande, *Gesellschaft für deutsche Kolonisation*, vingt-quatre personnes seulement souscrivent. Un pathétique manifeste est largement diffusé pour triompher de l'indifférence coloniale :

« Chaque année, les forces de deux cent mille Allemands sont perdues pour notre patrie. Cette masse d'hommes gagne le camp de nos concurrents économiques et renforce nos adversaires... Des débouchés sûrs manquent à notre industrie, parce que des colonies manquent à notre peuple... »⁴.

Dans son désir d'action, Peters a concentré les pouvoirs de sa Société en une commission de quelques personnes. Or, même dans cette commission, une opposition s'est formée. Malgré tout, le 16 septembre 1884, la Société décide d'établir une colonie en Afrique orientale. L'Allemagne vient de hisser son drapeau sur la côte orientale d'Afrique ; on a à craindre une intervention britannique sur la côte orientale. Ne pouvant compter sur l'appui du gouvernement de Berlin, il faut entreprendre une action indépendante et rapide. Quoique la séance ait été secrète, des indiscretions filtrent jusque dans la presse. Les préparatifs d'expédition se font en grand mystère.

2. DE VIEUX DOLMANS DE HUSSARDS CONTRE DES TRAITÉS « GÉOPHAGES » POUR DÉPOUILLER LE SULTAN ET DÉPIÉCER L'ÎLE DE ZANZIBAR

L'histoire des traités entre les puissances européennes et les souverains ou chefs africains a suivi une évolution qui se décline en trois périodes principales : la première période précoloniale, la seconde phase est transitoire et la dernière, fondamentalement coloniale. La

² Lire les travaux d'Arne PERRAS, *Carl Peters and german imperialism, 1858-1918, a political biography*, Oxford, New York, Clarendon Press, 2004 et ceux de Sare Constant KPAO, *Carl Peters et l'Afrique: un mythe dans l'opinion publique, la littérature et la propagande en Allemagne*, Hambourg, Kovac, 2006, [Studien zur Germanistik]

³ *Études coloniales : les techniciens de la colonisation (XIX^e –XX^e siècles)*, Paris, PUF, 1945, p. 18.

⁴ *Ibid.*, p. 20.

première a coïncidé avec la période du droit des nations dites « classiques » qui dura jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; dans cette période, les relations entre les puissances européennes et le continent africain s'établirent principalement avec les pays du Maghreb ; la seconde s'étend, quant à elle, jusqu'au Congrès de Berlin en 1885 et la troisième a couru jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ces deux dernières périodes historiques ont vu fleurir et se développer un réseau dense de traités aussi hétérogènes qu'inattendus mailler les zones côtières avant de jeter ses tentacules vers l'intérieur des terres⁵. D'ailleurs, c'est à partir de 1856 que commençait une véritable course à l'Afrique orientale, marquée par les trois voyages de Stanley, de 1871 à 1876, d'abord à la recherche de Livingstone, ensuite à la découverte du Congo, en descendant de Zanzibar jusqu'à Matadi⁶ ; enfin, au compte du Roi des Belges, Léopold II, en vue d'organiser l'État indépendant devenu le Congo belge. Cette rapide construction était poussée, non pas en partant de la côte atlantique, tenue par les Portugais, mais en utilisant le port de Zanzibar, avec le soutien du Sultan de Zanzibar, et avec l'appui de contingents musulmans commandés par des chefs musulmans de la côte qui accompagnaient Stanley jusqu'aux bouches atlantiques du Congo⁷. Après ces explorations fructueuses, les appétits s'affirmaient, dans un véritable match de vitesse, pour passer des traités de protectorat avec les chefs riverains relevant du Sultan de Zanzibar : le Dr Karl Peters aboutissait rapidement à créer une société allemande de l'Afrique orientale, tandis que sir John Kirk, qui devait demeurer plus de 25 ans dans le pays, passait des traités de protectorat britannique. Les territoires protégés étaient parfois imbriqués ; la France elle-même avait des droits sur la côte des Somalis, dans la région de Chisimayo, devenue ensuite la Somalie italienne. Ces rivalités, exaspérées à partir de 1884, étaient arbitrées par le traité de Berlin ; puis avec la France, le Traité Waddington-Salisbury de 1890, lui laissait les mains libres à Madagascar et conférait des zones d'influence non seulement aux Anglais, mais aux Allemands et aux Italiens sur la côte orientale d'Afrique. Une rafale d'accords se succédait ; objets de la résignation extraordinaire du Sultan de Zanzibar qui, sous la séduction de l'argent, ou la menace des canons, consentait quatre célèbres traités. Comme si ce n'était pas assez des prétentions de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des réclamations irrépressibles du Portugal pour dépouiller le sultan de Zanzibar, l'Italie a voulu aussi, à son tour, arracher sa part. Cependant, l'Italie ne put prendre place dans l'Afrique orientale à côté des Anglais et des Allemands, qui l'exploitent depuis 1887⁸. Notons que ces traités, qui s'échelonnent de 1886 à 1890, ont certes consenti des cessions, mais les zanzibarites les considèrent comme des locations arrachées de la même manière que les Chinois ont considéré les concessions européennes sur les rivages de la Chine ou dans les ports cédés à bail : actes de résignation et non cessions librement consenties⁹.

La manière de prendre possession des territoires africains appliquée et adoptée par Peters fut abondamment raillée en Allemagne ; les milieux politiques germaniques lui reprochaient ses « annexions faites par le dol et par l'exploitation de l'ignorance nègre ». Peters n'en avait cure, car, disait-il, qu'à partir de

⁵ Lire Charles-Henry ALEXANDROWICZ, « Le rôle des traités dans les relations entre les puissances européennes et les souverains africains (aspects historiques) », in *Revue internationale de droit comparé*, 1970, volume 22, numéro 4, p. 703-709.

⁶ Henri LORIN, dans « Le chemin de fer du Congo », in *Annales de Géographie*, 1898, volume 7, numéro 36, p. 462-466, rend compte de l'inauguration du chemin de fer du Congo en juillet 1898 et revient sur « le mémorable voyage de Stanley.

⁷ GAYET, Georges, « Zanzibar, centre de l'Islam de l'Afrique orientale », in *Politique étrangère*, année 1958, volume 23, numéro 4, p. 378, p. 376-388.

⁸ Tour du Monde, « Zanzibar : colons allemands et anglais dans l'Afrique orientale », Voy. Le Correspondant des 25 novembre et 10 décembre 1888, et 10 janvier 1889.

⁹ *Ibid*, p. 379-380.

« 1884..., je savais parfaitement qu'une telle manière de prendre possession de territoires sur la base d'un accord représente partout et toujours une fiction. Mais je savais aussi que toujours les peuples colonisateurs avaient presque tous fondé exactement de telle sorte en face des indigènes leurs droits de propriété. L'essentiel devait être abandonné aux négociations qui seraient menées en Europe »¹⁰.

Le chef indigène, dans la mentalité du conquérant, est toujours enchanté, ravi de recevoir un dolman chamarré, après avoir dessiné une croix sur le papier au bas d'un texte qui lui est inintelligible, et l'on tire une salve dans le pays désormais placé sous protectorat germanique. Douze traités ont été ainsi passés pour les cent quarante mille kilomètres² que Peters offre à l'empire. Entre le 9 novembre, date de départ et le 17 décembre date du retour de l'expédition sur la côte, à Bagamoyo, Peters, amenant dans ses bagages les accords conclus avec douze chefs, a réussi un coup d'extrême hardiesse : en cinq semaines, sans protection ni assistance du Reich, il a pris possession d'un territoire grand comme le sud de l'Allemagne. Certains n'ont pas hésité de comparer cet acte à une « colonisation éclair »¹¹.

3. LE CHANCELIER BISMARCK ET LA QUESTION DE ZANZIBAR EN 1884

Il faut rappeler que l'idée de coloniser l'Afrique orientale était dans l'air ; elle se discutait dans les milieux économiques, politiques et militaires allemands. Le Chancelier s'intéressait vivement à Zanzibar, qu'il proclamera plus tard (pour embarrasser son successeur Caprivi) « le point le plus important des côtes d'Afrique ». Le 5 février 1885, à Berlin, Karl Peters présenta ses traités à Bismarck en demandant la protection du Reich. Le 12 février, il fonde la Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft à autorité régaliennne, issue de la Gesellschaft für deutsche Kolonisation. Dès le 27 février, il reçoit une charte impériale pour ses acquisitions, la première que connaisse l'histoire allemande. Elle est ratifiée par le Reichstag, Bismarck invite à distinguer entre les intérêts de la Société et les droits nationaux qu'imposent à l'Allemagne la civilisation et le christianisme. Les affaires de la Société ne regardent qu'elle ; mais les Allemands ne doivent pas « lâcher leurs compatriotes ». C'est que Bismarck a compris l'importance des enjeux à l'échelle européenne ; il se résout alors à proclamer publiquement la « suzeraineté de l'Empire allemand », une façon donc de protectorat, sur tout le territoire acquis dès lors par tractation avec les chefs par la Compagnie de l'Est-africain. Malgré les gênes financières de celle-ci, Bismarck, après hésitations et reculades, la renfloue avec des capitaux conséquents, la protège et la garantit même¹². Bismarck fait part aux puissances étrangères de la protection accordée aux territoires de la Compagnie par la lettre impériale du 25 février 1885, et il charge le consul général Rohlfs, le 25 mai 1885, d'assumer également le protectorat du sultanat de Vitou, où les frères Denhardt opéraient depuis 1879. Le sultan de Zanzibar proteste contre ces acquisitions et envoie des troupes dans les territoires disputés. Sur quoi, huit bâtiments de guerre, commandés par l'amiral Knorr, arrivent devant Zanzibar en août 1885. Sayd Bargasch, rappelant ses troupes, s'incline devant les conditions allemandes ; il laisse le port de Dar es Salam à la Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft. À la fin de 1885, il conclut avec l'Allemagne un accord commercial très favorable¹³. En octobre 1886, l'Allemagne et l'Angleterre reconnaissent la souveraineté du Sultan non seulement sur son île, mais sur les places de la côte sur une profondeur de dix milles, et il garde la perception des recettes douanières.

¹⁰ *Les techniciens de la colonisation, op. cit.*, p. 24.

¹¹ *Ibid.*, p. 25.

¹² MAUNIER, René, *op. cit.*, p. 200.

¹³ *Ibid.*, p. 26.

L'antiesclavagisme de Bismarck pour sauver l'Ostafrika

Devant l'inefficacité du blocus, Bismarck décide une expédition militaire. Pour galvaniser la bonne volonté du Reichstag, il lance le mot d'ordre : l'Allemagne lutte contre les esclavagistes, et il recueille l'appui du centre catholique par le détour des intérêts moraux. En 1889, un crédit de deux millions de marks, voté pour l'abolition de la traite et la protection des intérêts allemands en Afrique orientale, ne rencontre que l'opposition des progressistes et des sociaux-démocrates. Il faut souligner qu'en Allemagne, plus que partout, et avec moins de désintéressement, on a applaudi aux efforts du cardinal archevêque d'Alger, non seulement au congrès catholique de Friburg, mais dans des réunions scientifiques et même dans le sein de la Société évangélique, on a acclamé le nom de ce prélat. À la suite d'une conférence du pasteur Fabri, à Cologne, une société antiesclavagiste s'est formée qui s'est déclarée en communion d'idées avec le cardinal ; des brochures ont été répandues pour populariser son nom et son œuvre, et pour placer sous l'égide d'un prince de l'Église les tentatives un peu tardives de l'Allemagne contre la traite, qu'elle commence à combattre le jour où elle ne trouve plus d'intérêt à laisser agir les marchands d'esclaves. Dans son enthousiasme antiesclavagiste, il est d'ailleurs probable qu'une grande partie de la population se montre plus sincère que ne le sont les directeurs de la compagnie ; ceux-ci, néanmoins, en voulant se servir de ce mouvement d'opinion, l'ont servi involontairement. Leur intérêt même les engage à combattre les marchands dont ils avaient jusqu'ici toléré les agissements. Dans cette lutte contre l'esclave, l'Allemagne obtint et put compter sur la complicité tacite du gouvernement de la Reine d'Angleterre. Cet accord ne manqua pas à l'époque d'intriguer les plus grands connaisseurs de la chose coloniale. D'un commun accord, les deux puissances ont choisi de parler moins des fautes commises par la Compagnie allemande de l'Afrique orientale et beaucoup plus de la répression de la traite, bien que dans sa lettre du 5 novembre 1889, adressée à Sir Edward Malet, le marquis de Salisbury ait clairement expliqué ce qu'il pensait de la société. « Elle attribue, dit-il, peut-être, une trop large part aux intrigues des marchands d'esclaves dans le soulèvement de l'Afrique orientale ». Il est impossible de montrer mieux combien le principal secrétaire d'État prend peu au sérieux le motif qui a été invoqué, de part et d'autre, pour justifier la mesure décidée, au mois de novembre, par les deux gouvernements : un blocus plus ou moins effectif du littoral par une flotte anglo-allemande, ayant pour but d'arrêter les navires chargés d'esclaves et ceux qui porteront aux insurgés ou aux traitants de la contrebande de guerre. Les puissances européennes qui se sont engagées, à la conférence de Berlin, à réprimer la traite, ont été invitées à prendre des mesures pour collaborer à l'œuvre de l'Angleterre et de l'Allemagne, ainsi parées d'une apparence humanitaire. Le Portugal a interdit le commerce des armes dans la province du Mozambique et déclaré le blocus du district de Tunghi le 6 décembre ; la Turquie n'a pas voulu envoyer, au prix de grandes dépenses, un de ses navires dans un pays aussi lointain, où elle n'a pas d'intérêts, coopérer à des opérations dirigées contre des musulmans ; l'Italie a saisi avec empressement une occasion nouvelle de s'immiscer dans les affaires du sultanat de Zanzibar ; deux de ses navires participèrent au blocus. La France n'a pas beaucoup d'intérêts à Zanzibar ; elle n'a pas toujours voulu entraver les projets allemands. Mais, c'est surtout le voisinage de Madagascar qui doit rendre la France plus attentive aux affaires de Zanzibar. Sans prendre part au blocus, le cabinet de Paris a décidé d'envoyer deux navires dans les eaux de Zanzibar pour surveiller les navires des négriers qui prennent le pavillon français, et qui, quelle que soit leur nationalité, méritent d'être traités en pirates ; le gouvernement a cru que cette mesure rendrait inutile la concession que lui avaient demandée l'Angleterre et l'Allemagne de leur accorder le droit de visiter les navires portant le drapeau français pour y chercher des esclaves ; mais les bâtiments anglais et allemands pourront, d'après les règles du droit international déjà appliquées par la France en Annam, visiter tous bâtiments suspects de porter

de la contrebande de guerre. La France a aussi pris des mesures d'interdiction de vente d'armes par la voie du Congo. Désormais, pour sauver l'*Ostafrika*, ce n'est plus Peters qui est sur la brèche. À la fin de 1888, Bismarck fait venir Herbert Wissmann et le charge d'abattre l'insurrection en lui donnant toute latitude pour remplir sa mission : « vaincre ». Cet officier mecklembourgeois, saisi de passion géographique à Rostock, où il était en garnison, sous l'influence de l'explorateur africain Pogge, a traversé en 1881, à vingt-huit ans, l'Afrique d'ouest en est, depuis l'Angola, et en 1884-1885, il a exploré au service de Léopold II le grand affluent du Congo, le Kassai. Il a l'art de traiter judicieusement les indigènes. Promu commissaire d'empire, il crée à Zanzibar un corps expéditionnaire : sept cents Soudanais recrutés en Égypte, anciens soldats qui étaient en chômage depuis la dissolution de leurs régiments, une centaine d'Ascaris, indigènes de l'Afrique orientale, et une centaine de Zoulous, de l'Afrique portugaise, qu'encadrent une soixantaine de sous-officiers et une trentaine d'officiers allemands, assistés d'une vingtaine de policiers turcs. Parmi ces militaires, Georg Maercker finira, après avoir guerroyé dans le Sud-ouest africain, par donner son nom de général à un « corps franc » célèbre lors de la république weimarienne. Après avoir débarqué à Bagamoyo, Wissmann se lance contre Bujiri, qui a avec lui huit cents hommes et dont le camp n'est qu'à une heure et demie de marche. Avec deux cents marins de l'amiral Deinhard, le camp est enlevé d'assaut, mais Bujiri réussit à s'échapper. Après huit mois de combat, fait prisonnier le 7 décembre 1889, il est pendu le 15 décembre à Pangani. Reste à soumettre le sud, où Bana Heri, poursuivi par le baron von Gravenreuth, « lion de l'Afrique orientale », s'enfuit, pour se rendre le 5 avril 1890. Cette reddition marque l'achèvement de la féroce répression de la révolte menée par Wissmann qui sera anobli par l'Empire¹⁴.

La compagnie de l'Afrique orientale étend ses possessions

La compagnie de l'Afrique orientale a considérablement étendu ses possessions. Aux territoires que lui avait cédés la Société de colonisation, elle a ajouté, par de nombreux traités avec les chefs indigènes, un tiers environ des territoires réservés à l'influence allemande. Avant l'accord de 1886, elle avait même fait quelques acquisitions dans la sphère que cette convention a réservée à l'Angleterre, et en 1889, encore, le comte Pfeil voulut fonder, à l'est du Kilimandjaro, un établissement privé, tout en déclarant que la compagnie ne pouvait y avoir de droits de souveraineté. La société a aussi publié en 1886 un traité plus ou moins authentique avec le sultan de la Grande-Comore ; le gouvernement allemand a refusé de le ratifier, par égard pour les droits de la France. À l'est des possessions anglaises, au-delà du fleuve Tana, la Compagnie de l'Afrique orientale a traité avec les chefs des Pokomou qui habitent la haute vallée du Tana. Elle a conclu un traité avec le sultan d'Apia, au sud du cap Guardafui, qui, se prétendant le chef suprême des Somalis, lui a cédé toute la côte entre le cap et le pays de Witou. Un autre sultan lui a cédé aussi, en 1886, une partie de la côte du golfe d'Aden, à l'ouest du cap Guardafui. Le gouvernement allemand avait tardé à reconnaître les acquisitions de la société sur la côte somalie.

Désireuse, comme la compagnie anglaise, d'établir sa domination effective dans tout le territoire compris entre la côte et les lacs, la compagnie allemande, en apprenant que le sultan avait concédé aux Anglais l'administration du littoral, se hâta de négocier avec le sultan un nouveau traité, analogue à celui que venait d'obtenir la British East African Association. Sayd Bargach allait donc se voir dépouiller de l'administration du littoral : singulière manière de respecter les engagements de 1886. Et ce que lui demandait la compagnie allemande, c'était l'abandon des ports situés dans la partie la plus florissante de ses États, en face même de Zanzibar. Mais, peu de temps après, le sultan Bargach mourut. Ce sultan qui avait si bien

¹⁴ *Les techniciens de la colonisation*, p. 25-29.

accueilli les étrangers et qui avait voulu faire autant que possible de ses états un pays développé avait assez vécu pour se voir dépouiller par les Européens de tous ses territoires du continent. Il fut succédé par son frère Khalifa. Ce dernier, sous les menaces et les fortes pressions du consul général allemand, fut reconnaître les concessions promises par son défunt frère à la compagnie allemande. La prise de possession de la côte par les agents de cette société fut fixée au 16 août. L'administration des ports devenant sa principale affaire, elle a cédé deux de ses stations à la Société de plantations, et elle a chargé des Arabes d'administrer les autres. Le partage de la côte du sultanat de Zanzibar, entre les compagnies anglaise et allemande, était terminé, mais sans que leur rivalité eût cessé.

4. L'ÉCHEC DES COMPAGNIES OU LA FACE HIDEUSE DU COLONIALISME ALLEMAND

« L'homme qui prend d'assaut les villes » venait de voir son expédition se terminer en un véritable fiasco. Car, les traités qu'au cours de cette expédition il a conclus dans l'Ouganda, les pays de Vitou, de Tana et de Djouba perdent toute valeur du fait de l'accord passé le 1^{er} juillet 1890 entre l'Allemagne et l'Angleterre. Celle-ci cède Hélioland, alors que l'Allemagne abandonne toute prétention aux îles Zanzibar et Pemba, au sultanat de Vitou, à l'Ouganda... sur ce sol africain dont le chancelier Caprivi, signataire de l'accord, devait dire : « Le pis qui pourrait nous arriver serait de recevoir en cadeau toute l'Afrique ». Du moins, l'Allemagne acquiert la souveraineté sur la côte et sur l'île Mafia contre paiement de 4 millions de marks versés au Sultan par la Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft. En même temps, l'Afrique orientale allemande, désormais grande comme deux fois l'Allemagne, devient une colonie de l'empire. Le 20 novembre 1890, le Reich reprend à la Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft l'exercice des droits régaliens ; à partir du 1^{er} janvier 1891, il exercera lui-même l'administration et assurera la perception des droits de douane. Il versera une indemnité pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de l'emprunt de 10 500 000 marks émis par la Société. La tentative de créer une colonie avec le vieux système des Compagnies souveraines avait donc échoué. Les événements avaient montré que les ressources d'une société privée ne suffisaient pas à l'exploitation d'un vaste territoire. De plus, la Compagnie de l'Est africain avait eu l'imprudence ou l'impudence d'afficher avec Peters une doctrine un peu brutale : « La colonisation a pour but d'enrichir sans scrupules et avec décision notre propre peuple aux dépens d'autres peuples plus faibles ».

Les résultats obtenus par les colons allemands ne paraissent pas considérables. Sur la côte somalie, ils n'ont pas fondé d'établissements, bien qu'ils aient donné à Port-Durnford le nom de Hohenzollern-Hafen. Le sultan de Zanzibar a conservé l'administration des ports de cette partie du littoral dont la convention de 1886 lui a reconnu la possession. Les territoires de la compagnie de Witou sont enclavés dans ceux dont la Compagnie de l'Afrique orientale revendique la souveraineté. Le sultan Ahmed s'est montré assez mécontent de la suprématie que s'arrogent MM Denhardt, qui ont été chargés par la Compagnie de la représenter. Le consul général a même dû aller surveiller les agissements de l'agent de la société qui prétendait augmenter considérablement les droits d'entrée et en entourer la perception de complications inutiles fort désagréables aux indigènes. Dans les territoires situés à l'ouest du fleuve Umba concédés à l'Allemagne par l'accord anglo-allemand, la Compagnie de l'Afrique orientale a introduit une organisation administrative rudimentaire. Elle a fondé huit stations à Madimola, Dunda, Usungula, Kiora, Moschi, Tangaungou, Aroucha et Mpouapoua. Elle n'y a presque pas de colons ; il n'y en a pas davantage dans celles de la Société de Plantations. La plupart des colons sont revenus à Zanzibar peupler l'hôpital ; beaucoup sont morts ; d'autres sont rentrés en Europe. Plusieurs stations ont dû être abandonnées parce qu'elles ne produisaient rien. Les tentatives faites pour l'élevage des bestiaux, pour la culture du tabac, du maïs, des fruits

d'Europe, n'ont pas donné jusqu'ici de bons résultats. Seuls des cigares fabriqués avec le tabac des plantations allemandes se vendaient à Berlin, en décembre 1888. Les colons se sont indignés de voir la vie tranquille menée à Zanzibar par les administrateurs de la compagnie. En Allemagne même, on s'est demandé si les directeurs qui vivent à Berlin ne sont pas portés à voir avec trop d'enthousiasme l'avenir de l'association dans les réunions où ils traitent les affaires autour d'une table bien garnie. Ce qui paraît avoir nui aux efforts des compagnies plus encore que le climat, c'est le manque de capitaux et le manque de bras, et c'est surtout la manière dont elles traitent les indigènes. Elles ont fait l'épreuve pratique des dépenses et des difficultés de la culture des terres tropicales.

D'ailleurs, la colonisation est en effet une œuvre de sacrifice, mais aussi de dévouement, d'opiniâtreté. Les colonies de plantations, comme ailleurs en Afrique et aux Antilles, coûtent excessivement aux colons allemands avant de leur rapporter des bénéfices appréciables. Les colons allemands ont une tâche d'autant plus pénible et coûteuse qu'ils ne peuvent pas faire cultiver leur terrain par des esclaves comme le font les Français aux Antilles. Ils doivent employer des travailleurs libres, qu'il n'est pas facile de décider à prendre en main la charrue et dont les salaires sont, en tous cas, bien plus coûteux que ne le serait l'achat d'esclaves. Cette question de la main d'œuvre a attiré naturellement l'attention de la Société des plantations, qui a mis au concours une étude sur ce sujet : comment décider les Noirs à travailler ? Elle a couronné un mémoire dans lequel l'auteur, sans recommander l'esclavage, propose une série de mesures à l'égard des indigènes, qui feraient d'eux des serfs attachés au sol ; mesures bien différentes de celles qu'on a tant reprochées aux missionnaires français. L'auteur ne laisserait pas aux Noirs, comme le font les religieux, à ceux qu'ils ont rachetés et élevés, la faculté de quitter la terre ; au lieu de leur apprendre divers métiers qui peuvent assurer leur indépendance, il ne les emploierait qu'à cultiver, sans salaire, les terrains des colons. De nombreux témoignages de soldats et de colons allemands publiés dans les journaux, comme le *Courrier de Hambourg*, attestent des mauvais traitements infligés par les concessionnaires et subis par les indigènes : bastonnades, noyades, tortures d'une horrible cruauté gratuite. Si les hommes libres étaient ainsi traités, comment l'étaient ceux que les colons employaient au travail de la terre ; comment l'étaient ceux qu'ils avaient achetés sous prétexte de les délivrer, et les esclaves dont ils louaient les services à leurs propriétaires ? Comment s'étonner que la compagnie allemande ait obtenu moins de résultats que sa rivale la compagnie anglaise, qui était en possession du pays voisin, et qu'elle ait soulevé contre elle les haines qui ont amené l'expulsion et le massacre des Allemands ? Il y avait cependant parmi les marchands d'esclaves un courant d'idées favorables aux Allemands qu'aux Anglais ; la société avait évité en effet de gêner leurs opérations. Cette prudence n'a pas suffi à calmer jusqu'au bout les appréhensions des traitants. Ils ont vu d'ailleurs dans les commerçants allemands des concurrents redoutables, et la prise de possession du pays par une puissance européenne leur semblait, à juste titre, annoncer, pour un avenir plus ou moins éloigné, la ruine de leurs opérations. Le dernier progrès de la Compagnie de l'Afrique orientale a été le signal de l'explosion des haines et des mécontentements.

La compagnie allemande avait promis de transformer l'Afrique orientale ; elle l'a en effet transformée ; ce pays, où les Européens pouvaient voyager sans être inquiétés et où ils fondaient des stations « civilisatrices », était rendu à la barbarie ; les Noirs ont préféré les marchands d'esclaves aux colons allemands ; le mouvement de révolte, gagnant de proche en proche, menaçait les établissements anglais et portugais ; les relations commerciales sont interrompues et les côtes bloquées ne sont plus fréquentées par les marchands. Du coup, la conquête du pays qui restait à faire était rendue, par les fautes, les excès et les cruautés des colons allemands, plus ardue et difficile. Le blocus ne pouvait en aucun cas décider les indigènes à se soumettre ; il ne gênait même pas les traitants, qui, en entrepreneurs avisés, dirigeaient leurs caravanes vers d'autres points de la côte ; mais, c'est dans l'intérieur du continent que se fait surtout la traite, et ce sont les rois nègres qui achètent le plus d'esclaves,

comme le reconnaît le capitaine Wissmann dans le récit de son voyage publié. L'interdiction du commerce des armes avec les indigènes aura seule de l'importance, si elle est observée au moins par les Allemands ; et il était bien utile d'y joindre l'interdiction du commerce des boissons alcooliques, qui constituent le principal objet d'échange des négociants allemands. Par ailleurs, le blocus inefficace a épuisé les marins décimés par la fièvre. On a délivré peu d'esclaves et on n'a pas découragé les révoltés. Pour poursuivre à terre des opérations plus efficaces, on a parlé d'organiser un corps de troupe au service de la Compagnie de l'Afrique orientale, recrutées parmi les aventuriers de toute espèce, les Noirs de la côte de Guinée, les populations belliqueuses de l'Hindoustan et commandées par des officiers et des sous-officiers allemands.

Peters, lui-même, à l'image de l'échec lamentable des compagnies privées, ne cesse dès lors d'être poursuivi par la malchance. En 1891, il devrait devenir commissaire d'empire en Afrique orientale. Mais, sur l'intervention du directeur des colonies - depuis 1890, l'administration coloniale a été détachée du ministère des Affaires étrangères, et c'est à nouveau le Dr Kayser qu'il affronte- il n'est nommé que « commissaire du Reich à la disposition du gouverneur ». En cette fonction, il fait exécuter dans la région du Kilimandjaro deux habitants (un homme et une femme). Dès lors, une vigoureuse campagne de la presse anglaise dénonce une masse d'exactions et d'atrocités, en s'appuyant notamment sur une « lettre d'aveu » que Peters aurait adressée à l'évêque anglais d'Ouganda, Tucker. On l'accuse de jouer au revolver sous les plus futilles prétextes, pour intimider, comme il disait « cette canaille » qu'il faisait fouetter et bastonner jusqu'au sang si les marchandises n'étaient pas livrées à un prix avantageux ; on dénonce le cynisme de méthodes qui font fusiller des indigènes et abandonner aux fauves les porteurs exténués. Le scandale prend de telles proportions que, dès 1892, Peters rentre en Allemagne où le harcèlent les attaques du centre catholique, des progressistes et surtout des sociaux-démocrates. De la tribune du Reichstag, Bebel flétrit avec indignation les crimes commis par « l'africaniste ». Peters est accusé d'avoir, « dans une énergie d'action impétueuse, défié insolemment toutes les maximes morales de l'État et de la société »¹⁵. D'ailleurs, Peters occupe une bonne place dans le livre que Gustav Noske consacra en 1914 aux manifestations parlementaires dont la social-démocratie a honoré le colonialisme : *Kolonialpolitik und Sozialdemokratie*. Peters voit sa carrière brisée dès 1897 sous les outrages qu'on lui jette à la face. Pire, une enquête intentée contre lui le mène pour « abus de pouvoir » devant un conseil de discipline. Révoqué, il doit quitter le service du Reich. Mais, après sa mort, en 1918, l'Allemagne le sacrera grand, très grand colonial. Les nationaux-socialistes reconnaissent et saluent en lui un précurseur. Ils font fi des reproches d'ordre humanitaire qui lui avaient adressé de mauvais esprits, sociaux-démocrates et autres ; par-dessus ces bagatelles, ils n'ont retenu que son ardeur patriotique, qui justifie tout. Dans son conflit avec le Dr Kayser, ils ont pris parti pour lui avec d'autant plus de passion que leur antisémitisme forcené n'a pas manqué d'opposer un bureaucrate d'origine israélite au glorieux Peters, comme les ténèbres à la lumière. Leur prédilection pour ce nazi préhitlérien a trouvé une expression symbolique : elle fait adopter « le fanion Peters » comme pavillon officiel des coloniaux allemands. Pour la *Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft*, il avait créé un drapeau où s'associent l'Ordre Teutonique et la Croix du Sud, astre des tropiques : croix noire sur champ blanc ; à gauche, champ supérieur rouge, semé de cinq étoiles blanches à cinq pointes. Le général von Epp, président de la Société des militaires coloniaux, a choisi en 1933 ce pavillon, et, en 1936, le *Reichskolonialbund*, qui groupait toutes les sociétés coloniales allemandes, l'a pris comme emblème, en y ajoutant, au milieu, la croix gammée.

¹⁵ À ce propos concernant le portrait moral de l'homme, se reporter à l'article de Catherine REPUSSARD, « Le conquistador et le grand commis de l'État : Karl Peters et Bernhard Dernburg : deux hommes et deux périodes de l'histoire coloniale allemande », in *Société d'études allemandes* à Strasbourg en 2006, vol. 38, n° 4, p. 493-508.

CONCLUSION

Quels que soient les obstacles que rencontrèrent les grands chefs coloniaux, à l'image de Karl Peters, ils réussirent tant bien que mal à embarquer leurs nations respectives dans les aventures coloniales aux risques imprévisibles. Ils eurent dans les territoires confiés à leurs soins des pouvoirs plus considérables que les souverains constitutionnels et les présidents de républiques. Dès qu'on franchit la mer, les passions s'exaltent. Karl, inspirateur et fondateur de l'*Ostafrika* allemande, s'est conduit comme un despote et certain lui trouve le qualificatif de pré hitlérien. On dirait que le chef colonial se croit, quelque peu, de droit divin¹⁶. Grâce aux premiers aventuriers, de trafiquants de sa trempe, l'Allemagne avait acquis un empire africain, en plus de ses domaines océaniques, qui, tous, plus tard, lui seront entièrement arrachés par des traités. Au demeurant, la tâche n'était pas aisée. Ces possessions furent acquises par les œuvres d'aventuriers très soutenus, souvent ignorés, parfois désavoués ; en fait, ce sont ces trafiquants et ces spéculateurs qui l'ont fondé, à force de courage et de détermination, en premier lieu, à l'insu du pouvoir ou contre le pouvoir, puis, dans la dernière phase, avec le soutien agissant et conséquent des États occidentaux. Même si Karl Peters, le « fondateur » de l'Afrique-Orientale allemande, territoire protégé par le Reich à partir de 1884, le « colonial » par excellence est jugé comme l'explorateur à la tête de nombreuses expéditions, l'aventurier sans vergogne, l'« agitateur » colonial de premier ordre, un piètre gestionnaire, objet de scandales coloniaux retentissants. L'Acte de Berlin venait de donner le coup d'envoi de la ruée vers le continent noir ; d'énormes efforts devaient être consentis et mobilisés. L'expérience a prouvé que, à côté d'avantages réels, le système des compagnies de colonisation présente de graves inconvénients ; les compagnies, ayant en vue de réaliser rapidement des profits considérables, ne ménagent pas les populations locales, et elles n'ont pas les ressources nécessaires et suffisantes pour attendre assez longtemps la rémunération de leurs avances sur fonds propres ou alloués et de leurs préfinancements. Comme la France et l'Angleterre, puissances coloniales, l'Allemagne, elle aussi, a commis des fautes graves en Afrique orientale. Ses entreprises coloniales furent effectivement ponctuées de méprises qui ont soulevé les plus vives condamnations en Allemagne même, dans certains milieux politiques au Reichstag surtout. L'œuvre de colonisation est semblable à un placement à longue échéance. Et tout prétexte était le bienvenu pour le chancelier Bismarck pour augmenter la force militaire de l'Allemagne, et la *pax germanica* était toujours telle que la représentait un tableau allégorique allemand exposé à Vienne en 1888 : armée de pied en cap et entourée de ses victoires. En tous les cas, la colonisation entraînait dans une ère nouvelle qui a vu l'atténuation des privilèges issus de la jouissance privative qui lui servait de fondement légitimant. Ce fut un tournant fondamental du XX^e siècle qui aboutit aux combats pour les libertés et les indépendances « indigènes ».

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDROWICZ, Charles-Henry, « Le rôle des traités dans les relations entre les puissances européennes et les souverains africains (aspects historiques) », in *Revue internationale de droit comparé*, 1970, volume 22, numéro 4, p. 703-709.

BEAUMONT, Maurice, [dans l'ouvrage collectif], *Les techniciens de la colonisation (XIX-XX^e siècles)*, Paris, PUF, 1946, p. 17-34.

DEMAY, Charles, « Zanzibar : colons allemands et anglais dans l'Afrique orientale », in *Le Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1888, et 10 janvier 1889, p.486-510.

GAYET, Georges, « Zanzibar, centre de l'Islam de l'Afrique orientale », in *Politique étrangère*, année 1958, v. 23, n° 4, p. 378, p. 376-388.

¹⁶ Selon les termes même de l'avant-propos général rédigé par Ch. A. JULIEN, p. 14 de l'ouvrage intitulé *Les techniciens de la colonisation (XIX^e –XX^e siècle)*, Paris, PUF, 1946.

KPAO, Sare Constant, *Carl Peters et l'Afrique: un mythe dans l'opinion publique, la littérature et la propagande en Allemagne*, Hambourg, Kovac, 2006, [Studien zur Germanistik].
L'AFRIQUE FRANÇAISE, septembre-octobre 1919, p. 257-259.